

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre formée en comité, sous la présidence de M. McCann, passe à la discussion des articles).

Sur l'article 1 (abrogation de la loi).

M. POULIOT: Monsieur le Président, j'aime ce genre de bills, car j'ai proposé des bills analogues pour abroger certaines mesures sociales pitoyables de Bennett. Mais je n'y ai pas réussi. On devrait nettoyer les statuts et abroger toutes les mesures législatives inutiles. Il ne s'agit pas de compteurs d'eau. Il s'agit de faire un nettoyage des statuts dès maintenant. La pratique que l'on suit—le sénateur Dandurand l'a bien expliqué au Sénat—c'est que lorsqu'un Gouvernement présente une mesure législative que l'opposition considère répréhensible, l'opposition la condamne, mais lorsque cette dernière prend le pouvoir, toutes ces mesures législatives qui ont fait l'objet de si amères critiques, restent dans les statuts, et il en est de même lorsqu'un nouveau changement de gouvernement se produit.

Par conséquent, dans le vieux placard nous trouvons des draps sales empilés par-dessus des draps propres. Quel gâchis! Il n'y a rien de propre. Je propose que ce bill serve de précédent et que l'on adopte d'autres bills du même genre afin de nettoyer tout le livre des statuts.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3e fois et adopté.

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. MACKENZIE KING propose la levée de la séance.

—Avant de répondre à la question de mon honorable ami, je désire remercier les honorables députés du concours qu'ils nous ont accordé aujourd'hui et qui nous a permis de faire adopter les différentes mesures approuvées cet après-midi et ce soir.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 11 heures 5 minutes du soir.)